



FICHE FORMATION



Autorisation d'Intervention à Proximité Des Réseaux – Niveau Encadrant

OBJECTIF pédagogique : Appliquer la réglementation DT-DICT et l'usage du GUIDE Technique pour prévenir les dommages aux réseaux, la protection des travailleurs, des riverains, de l'environnement, et la continuité des services.

Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles.

Arrêter les travaux si la position du branchement/réseau n'est pas comme attendue.

Connaître la règle des 4A (Arrêter, Alerter, Aménager et Accueillir)

NIVEAU préalable : Aucun, ce stage répond en tous points aux obligations légales du Code du travail. Article R554-1. Salarié intervenant lors de travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés.

Carte d'identité obligatoire le jour de l'examen.

PUBLIC : Encadrant, conducteur de travaux, chef de chantier, chef d'équipe

DUREE : 1 journée (7h), Formation et examen.

EFFECTIF : 10 stagiaires maximum

PREREQUIS : Savoir lire et écrire le français

LIEU : Centre de formation ou dans vos locaux

NOTA : Ce module de formation s'adapte aux particularités de votre établissement.

MODALITES D'ACCES ET DELAIS EN INTRA : Notre planning de dates de formations dépend de la disponibilité de l'équipe formateurs et du client.

En intra : A la demande de l'entreprise pour ses salariés

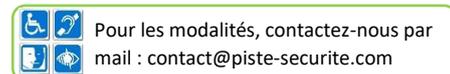
Délais de planification : 3 semaines à 3 mois

MODALITES D'ACCES ET DELAIS EN INTER :

En interentreprise : A la demande de l'entreprise pour ses salariés – A la demande d'un particulier pour ses besoins professionnels.

Délais : Les dates de formations inter sont consultable sur notre site <https://piste-securite.com/formations/>

Pour en savoir plus, contactez-nous par mail : contact@piste-securite.com



PISTE Sécurité

Prévention Incendie Santé Travail Environnement

Tél : 01.58.04.23.60

R.C.S Nanterre: 828 534 776. SIRET: 828 534 776 000 20. Code APE-NAF: 7490B

Organisme de Conseil et de Formation Professionnelle Continue

NDA : 11 92 21 632 92

V1 08/12/2023



PISTE Sécurité

PROGRAMME

Présentation réglementaire :

- ♦ Pourquoi se former à l'AIPR ?
- ♦ Les acteurs, leurs rôles et les obligations respectives (opérateur, concepteur et encadrant)
- ♦ Les principaux documents et la terminologie employée dans la réglementation
- ♦ Document réglementaire (Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux, Guide Technique)

La mise en œuvre du chantier :

- ♦ Les documents nécessaires avant démarrage du chantier
- ♦ Les piquetages et marquages au sol
- ♦ Les actions de prévention et de sécurité
- ♦ Les conditions, responsabilités et déclarations d'un arrêt de chantier
- ♦ Application du guide technique
- ♦ Les consignes particulières pour les travaux urgents

Savoir préparer son intervention :

- ♦ Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- ♦ Savoir repérer les réseaux sur les plans

Travailler à proximité des réseaux :

- ♦ Les règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'intervention à proximité des réseaux
- ♦ La règle des 4A
- ♦ Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- ♦ Les conditions de recours lors de l'arrêt du chantier
- ♦ Les mesures à adopter en cas d'accident

CONCLUSION

Tarif, nous consulter

Livret stagiaire

Test théorique sous forme de QCM selon le ministère de l'Environnement

Attestation de réussite à l'examen permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR selon CERFA N° 15465*01

Mise à disposition d'un formateur conseil en prévention des risques professionnels.

Formation en « Présentiel »

Durée : 7 heures de formation – 1 jour

Dates de formation :	Horaires	Modalités	Lieu de formation

PISTE Sécurité

Prévention Incendie Santé Travail Environnement

Tél : 01.58.04.23.60

R.C.S Nanterre: 828 534 776. SIRET: 828 534 776 000 20. Code APE-NAF: 7490B

Organisme de Conseil et de Formation Professionnelle Continue

NDA : 11 92 21 632 92

V1 08/12/2023